

# Travaux versus élèves!

Bonjour,

Nous apprenons depuis un certain temps de différentes sources que des élèves ou étudiants effectuent des travaux dans certains établissements de la Commission scolaire.

En effet, des membres de notre accréditation syndicale se font « AIDER » par des élèves dans les différents travaux qu'ils ont à réaliser au cours de leur journée régulière de travail.

Nous réitérons le fait que les tâches que vous avez à effectuer dans le cours de votre travail ne soient faites que par vous!! Certains nous diront que c'est des demandes qui proviennent de la direction ou de toutes autres personnes de l'école. Ce que nous prôtons c'est que votre travail vous appartient et que vous seul avez les qualifications nécessaires pour l'accomplir. Votre travail n'est pas une mesure punitive pour un élève récalcitrant, ni un bonus pour celui qui réussit bien. Vous savez comme nous que nous utilisons des produits et équipements qui nécessitent de l'attention et des connaissances particulières. Un accident est très vite arrivé et ne pardonne pas.



De plus, à utiliser des personnes autres que nous pour exécuter le travail quotidien ou des travaux que nous n'avons pas le temps de faire dans le temps qui nous est alloué, peut faire croire que nous avons beaucoup trop de temps et engendrer des coupures de pourcentage aux postes qui sont affecter pour notre école. Pensez-y!! Nos outils, nos produits et nos techniques de travail égalent nos connaissances et nos aptitudes. Les qualifications c'est VOUS seul qui les détenez.

Votre exécutif  
SCFP 4296